

ASSOCIATION USB DANSE
PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
14 MARS 2011

Les membres de l'Association USB DANSE se sont réunis en Assemblée Générale le 14 mars 2011 à 20h00 à la Salle de la Mairie.

L'Assemblée est présidée par Mme WIDMER en qualité de Présidente, et M. PÉCHENOT en est nommé Secrétaire.

La Présidente remercie les personnes présentes et excuse M. MARTHEY, adjoint au Maire à la culture, qui ne peut assister à cette assemblée.

La présence croissante du nombre de parents est remarquée, même si ce nombre est encore bien faible comparé à celui des familles adhérentes.

Lecture est faite du Procès Verbal de la précédente Assemblée Générale.
Ce PV est adopté à l'unanimité.

92 élèves pour la saison 2010/2011 ce qui est conforme à la saison précédente suite au départ des plus grandes.

La Présidente rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'Assemblée tous les documents s'y rapportant.

Lecture est faite des différents rapports.

La présidente met au vote les différents points à l'ordre du jour :

- Première résolution : l'Assemblée approuve le rapport moral de la Présidente. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Deuxième résolution : l'Assemblée approuve le rapport financier du Trésorier, vérifié par Mme PECHENOT. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat s'ouvre entre les participants.

Nouvelle salle :

Il est noté que l'accès est un vrai plus pour les parents ainsi que les nouveaux horaires qui conviennent mieux à tout le monde.

Des points restent néanmoins en suspend ou demandent des améliorations : accès aux vestiaires, sol mal adapté, tapis non collé, prise électrique manquante...).

Ces détails devraient être abordés dans les prochaines semaines avec la Municipalité.

A signaler qu'à la rentrée 2011 et pour les plus grandes, les cours classique et jazz se dérouleront à la suite le vendredi soir pour en permettre l'accès aux lycéennes.

Le gala annuel :

Il aura lieu le dimanche 19 juin 2011 à partir de 16h00 au Centre d'Affaires et de Rencontres de Baume-les-Dames.

Le gala 2010 a été apprécié.

Le bilan financier de cette manifestation étant légèrement déficitaire, des réflexions sont à mener sur :

- la vente d'objets en plus de la buvette (très peu de programmes vendus en 2010)
- la minimisation des coûts : privilégier l'achat de costumes peu chers (foire par exemple) qui pourront réserver voire être loués plutôt que la location qui revient très chère (plus de 700 euros en 2010)

Tarifs 2011/2012 :

Pas d'augmentation mais le passage au système du forfait mensuel sans tenir compte des semaines ouvrées ou des vacances scolaires.

Les parents qui le souhaitent pourraient ainsi établir 10 chèques du même montant (25 euros pour le tarif de base) en début de saison.

Salaire de la professeure :

Il a simplement été ré-évalué conformément à la législation sur la base du SMIC horaire.

Il est demandé au Comité Directeur d'étudier une augmentation du salaire basée sur l'ancienneté au sein de l'association.

Budget et rentrées financières :

L'association peut sans doute prétendre à des subventions de la part du Ministère de la Culture ; ce dossier est à l'étude par le Trésorier.

Il peut être envisagé d'ouvrir les stages aux personnes extérieures à l'association ; cette proposition sera étudiée par le Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h15.

De l'Assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.